

CENTRE DE LOISIRS

CHOISY-LE-ROI



OYAPOCK architectes



Sommaire

- 03 _ Présentation de l'agence
- 04 _ Présentation de l'équipe de maitrise d'oeuvre
- 05 _ Informations sur le projet
 - 06 _ Le contexte
 - 08 _ La parcelle
 - 09 _ Le programme
 - 10 _ Le projet

Photos et plans:

- 14 _ Le restaurant - Salle polyvalente
- 28 _ Centre de loisirs - Salles d'activités

OYAPOCK architectes naît fin 2015 d'une rencontre heureuse entre la France et le Brésil par l'association d'amis, anciens élèves et collaborateurs dans des agences parisiennes et paulistes. Réunis avec la volonté de partager culture et savoir-faire dans leur diversité et leur complémentarité, nous nous attachons à concevoir une architecture raisonnée, respectueuse d'un environnement duquel elle puise ressources et inspirations.

Image symbolique du trait d'union entre nos deux pays, OYAPOCK fait référence au fleuve – frontière du même nom entre la France (Guyane) et le Brésil.



© Charly Broyez

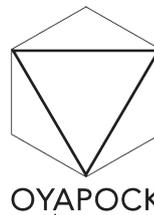
- Lauréats de la session 2020 des AJAP (Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes)
- Lauréats de la session 2019 du prix européen 40 UNDER 40
- Lauréats du 2e prix Régional Construction Bois Nouvelle Aquitaine 2019 pour les Gîtes sur l'Île d'Oléron
- Lauréats en 2015 de la session 13 du concours européen EUROPAN ville de Montreuil (93)



L'équipe de MOE

OYAPOCK Architectes

14 rue de Bretagne
75003
contact@oyapock-architectes.com



EVP PARIS - BET structure bois et béton

80 rue du faubourg saint-denis
75010 paris
evp@evp-ingenierie.com



MAYA Concept - Bet fluides et environnement

140 Rue Amelot 142
75011 Paris
pierre@maya-concept.com



VPEAS PARIS - Economiste

80 rue du Faubourg Saint-Denis
75010 PARIS
office@VPEAS.com



ECKEA - Acousticien

33 Rue de Croulebarbe,
75013 Paris
thevenin@eckea-acoustique.com



COMMUNE : CHOISY LE ROI (94)

MAÎTRISE D'OUVRAGE : VILLE DE CHOISY LE ROI

SURFACES : **1272 M² SDP** (715M² ACTIVITÉS + 557M² RESTAURANT/SALLE DES FÊTES)

COUT DE L'OPERATION : **2 580 000 EUROS HT** (HORS VRD ESPACES VERTS)

CALENDRIER : 2018-2021

CRÉDITS PHOTO : SERGIO GRAZIA ET CHARLY BROYEZ



Le contexte

Seule commune du Val-de-Marne bordant les deux rives de la Seine, longtemps occupée par des emprises industrielles, la ville de Choisy-le-Roi se réapproprie progressivement ses bords de fleuve. Amorcé par la ZAC du port et l'implantation d'équipements et de nouveaux programmes fédérateurs, Choisy-le-Roi se fabrique une nouvelle identité, un nouveau visage d'entrée de ville fluviale. Ce contexte d'exception doit être considéré, il ne s'agit pas ici de simplement étirer le tissu urbain existant, c'est tout un langage architectural qui doit se mettre en place.



Photos de site



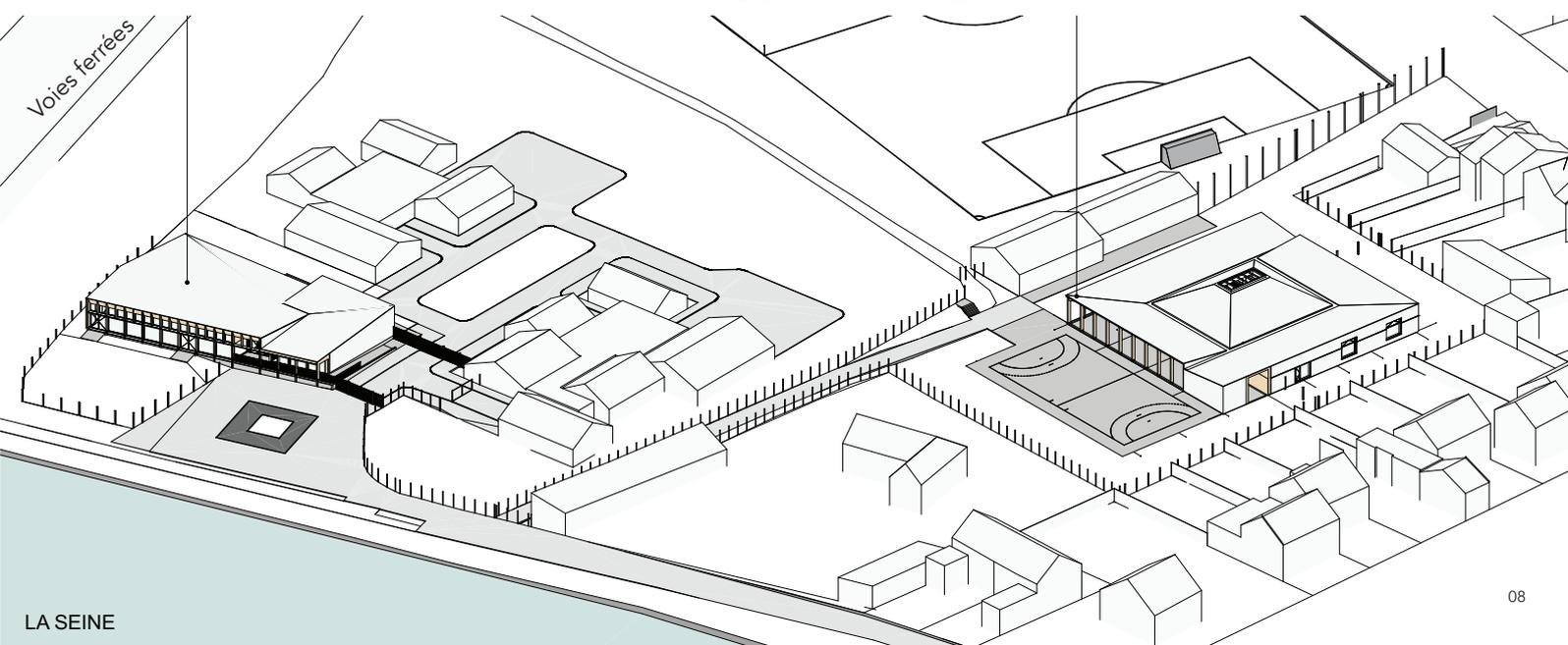
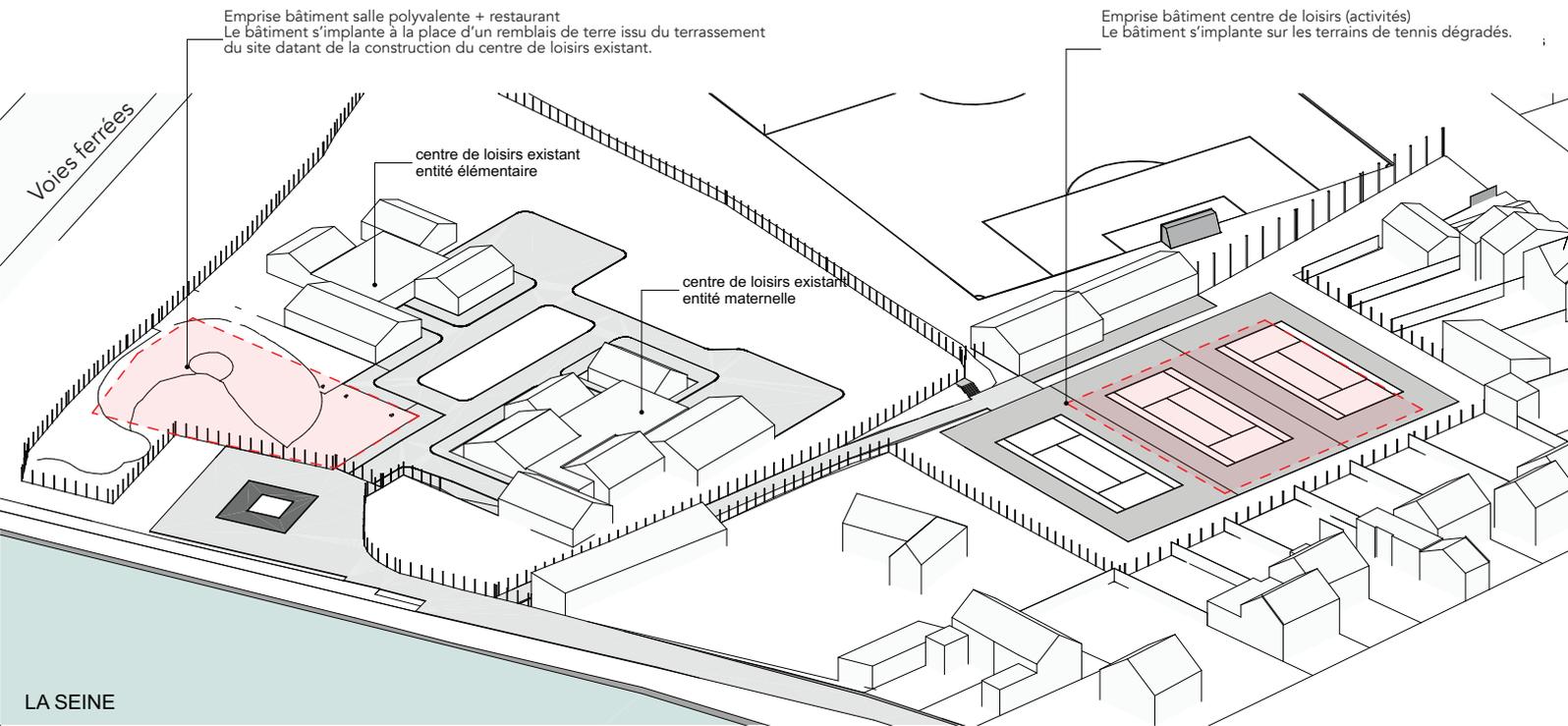
La parcelle

Depuis les bords de Seine, le long du chemin de halage, l'ancien centre de loisirs se faisait discret, confondu dans le tissu pavillonnaire, tournant le dos à l'environnement naturel remarquable matérialisé par la Seine et une végétation omni présente. Une aire de retournement bordée de quelques places de parkings invite les voitures à faire demi-tour. Seuls les piétons ou les cyclistes peuvent poursuivre leurs chemins le long des berges.

Le site s'apparente à celui d'un petit campus clos et enclavé, respectant une architecture simple et fonctionnelle à l'image des pavillons environnants. Une voie ferrée en talus abrupte matérialise la limite Sud de la parcelle et la limite communale entre Choisy-le-Roi et Villeneuve-le-Roi.

La parcelle se divise en deux parties séparées par une rupture altimétrique, la partie haute accueillant le centre de loisirs existant et la partie basse accueillant les espaces sportifs, d'un côté le terrain de foot, de l'autre, trois terrains de tennis abandonnés. La seule et unique connexion entre les deux se fait par un escalier encastré dans le talus d'environ 1,5 m de dénivelé.

Une butte correspondant aux remblais générés au moment de la construction de l'ancien centre de loisirs rompt avec la relative planéité du sol naturel.



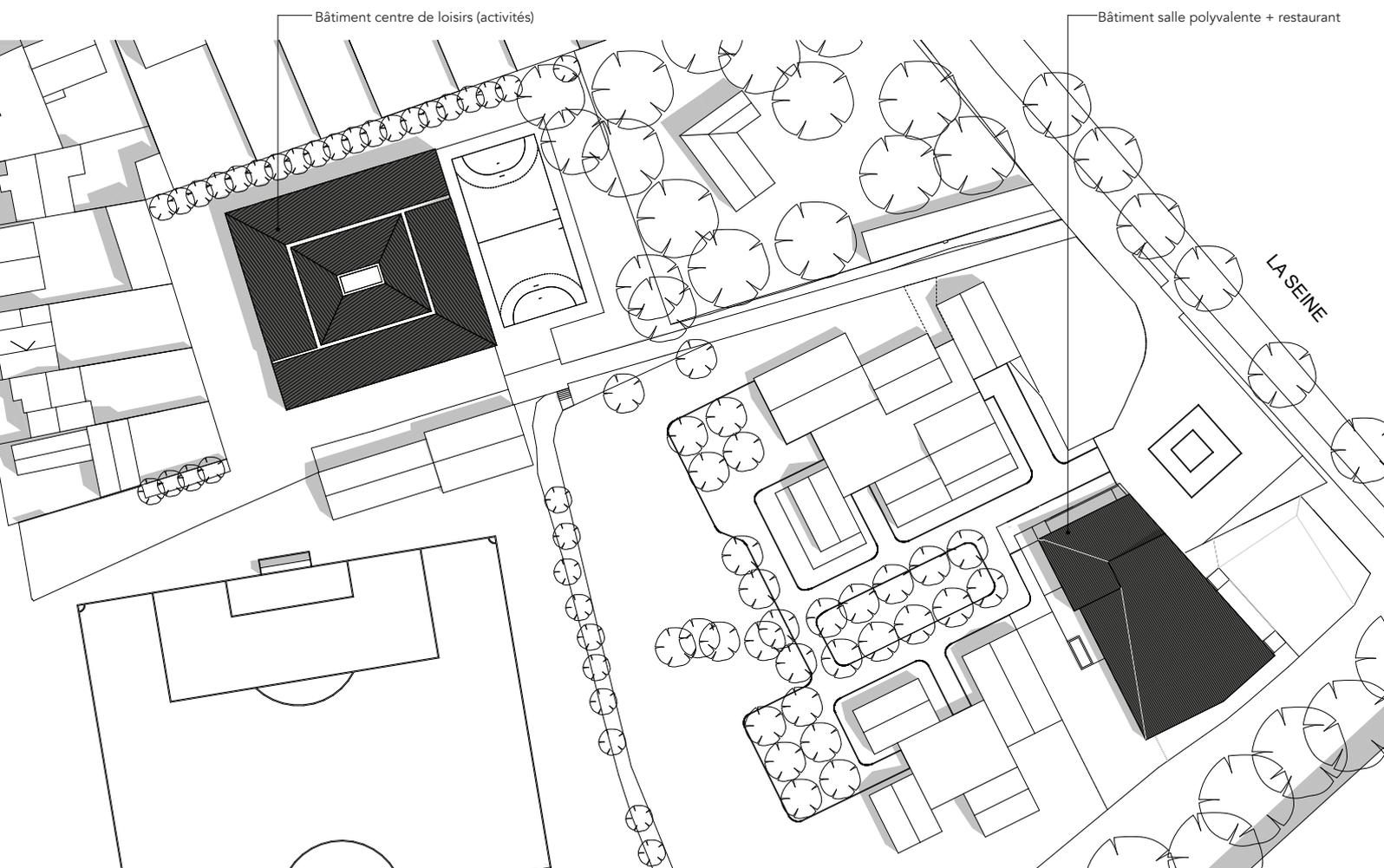
Le programme

L'extension du centre de loisirs La Prairie consiste à intégrer deux nouvelles fonctions à l'équipement en deux bâtiments distincts : une section supplémentaire de locaux d'activités et une double salle de restauration petits et grands.

Le bâtiment de salles d'activités de 175 places a été conçu comme la première tranche d'un futur centre de 220 places, scindé à terme en deux entités de 110 places. Certaines pièces, comme la salle polyvalente, seront mutualisées entre les deux futurs centres.

Le bâtiment « restaurant » comporte une salle pour les enfants niveau élémentaire de 150 places et une salle pour la section maternelle de 80 places.

Les weekends, la salle élémentaire sera mutualisée en salle des fêtes pour les habitants de Choisy-le-Roi.



Le Projet

Répondant au potentiel de surface libre et au contrainte de desserte, les deux bâtiments complémentaires par leur programme ont été construits simultanément aux deux opposés de la parcelle. Pour des questions de cohérence architecturale et d'harmonie, chacun de ces deux nouveaux pavillons a été conçu et construit suivant le même parti pris architectural et constructif l'un faisant ainsi écho à l'autre.

Chacun de ces deux programmes prend donc la forme d'un pavillon indépendant venant s'ajouter à ceux existants, comme des pièces supplémentaires du hameau que forme l'équipement.

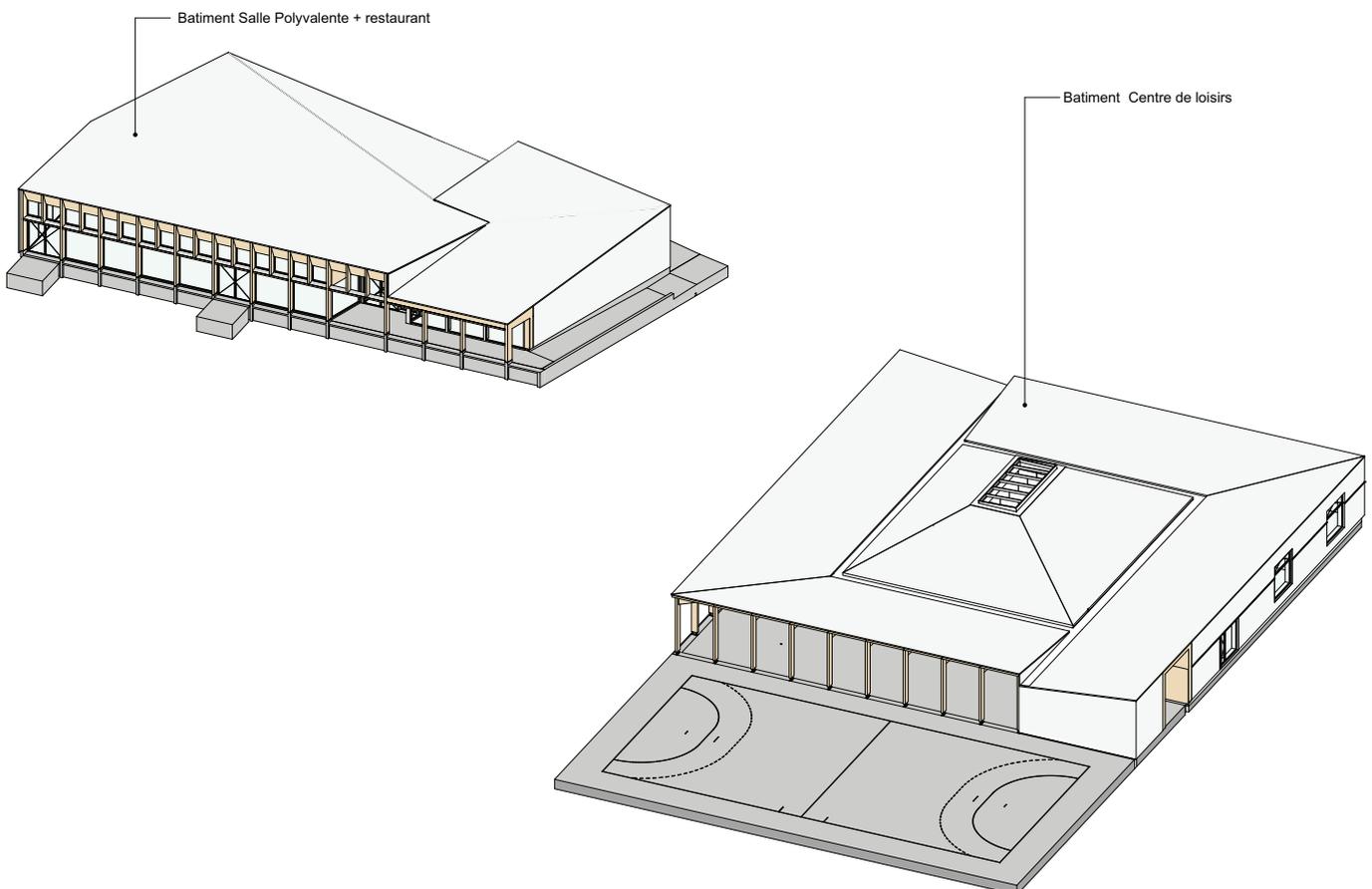
Dans ce contexte pavillonnaire, le jeu de toitures, tout en reprenant un élément de langage archétypal du site, retranscrit ici l'adaptation des volumes intérieurs aux espaces extérieurs auxquels ils sont liés. Face à la Seine, la toiture du restaurant opère un double pliage pour offrir une large façade vitrée qui s'élanche côté Seine pour la salle des grands et côté centre de loisirs pour la salle des petits.

Le bâtiment renfermant les locaux d'activités en cœur d'îlot est quant à lui construit autour de la grande salle polyvalente marquée par une large toiture pyramidale autour de laquelle rayonnent salles d'activités, administration et préau.

Les deux bâtiments sont enveloppés d'une vêtue métallique nervurée de teinte claire qui se retourne de façade en toiture. La mise en œuvre de ce matériau ordinaire et économique conjugué à une trame structurale rigoureuse 2.5m a permis de concentrer le budget de l'opération sur un procédé constructif bois dont la mise en valeur fabrique l'identité architecturale du projet.

Sur le restaurant, il est affirmé depuis l'extérieur par un travail des poteaux qui se ramifient du sol vers la charpente afin de reprendre les arbalétriers de toiture offrant de larges ouvertures vers la Seine et vers le cœur d'îlot.

Sur le bâtiment d'activité, des portiques bois reprennent la toiture du préau inclinée vers l'intérieur. Une ferme ciseau d'une portée de 15 m reprend la toiture pyramidale de la grande salle d'activité ouverte très largement sur l'environnement naturel à travers le préau.



Photos de chantier



RESTAURANT - SALLE POLYVALENTE



Fonctionnement

Le bâtiment s'implante sur le talus existant, légèrement surélevé par rapport au domaine public. Cette disposition en balcon répond à plusieurs volontés et contraintes :

- Elargir la vue sur la Seine
- Réduire les mouvements de terres lors du terrassement
- Se protéger des crues de la Seine

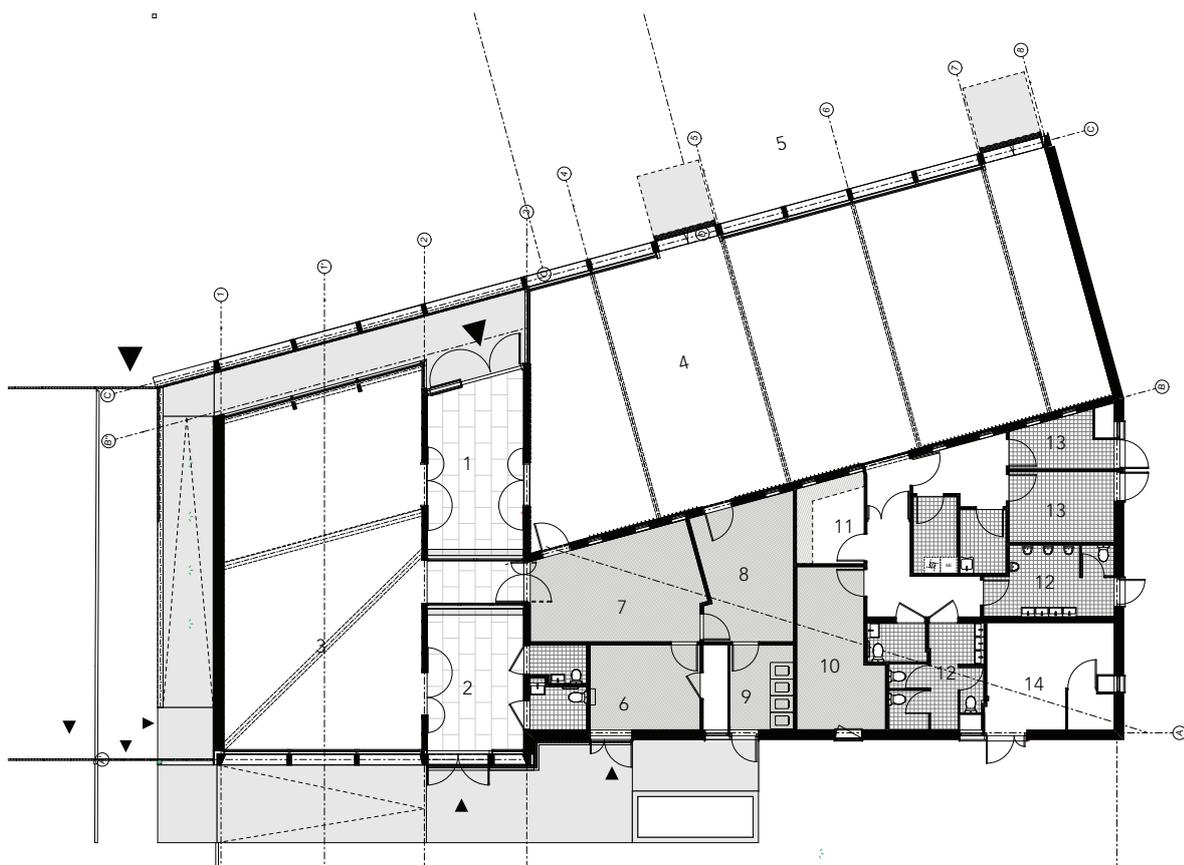
Ce soulèvement, accompagné d'un travail sur la continuité des éléments serruriers garde-corps et portails, mettent en scène l'entrée du site. Celle du bâtiment est remarquable par la présence d'une coursive en balcon sur la Seine.

La forme parallélépipédique du plan permet d'optimiser les vues sur la Seine tout en dialoguant avec l'implantation des bâtiments existants. Le bâtiment s'organise autour d'un double hall traversant visuellement. Le premier hall dit « élémentaire » côté Seine accessible par la coursive dessert une grande salle à manger de 200 m² avec vue panoramique sur les berges du fleuve. Un 2ème hall dit « maternel » côté cœur d'îlot dessert une salle à manger 100 m², traversante d'Est en Ouest.

Ainsi cette disposition des deux halls permet d'éviter les croisements de flux entre les enfants de section maternelle et celle de l'élémentaire.

La salle à manger de 200 m² est mutualisée en salle des fêtes. Elle est louée le week-end aux habitants de Choisy-le-Roi pour des événements familiaux. Un jardin, accessible de plain-pied depuis l'intérieur de la grande salle est mis à disposition des usagés.

Cette mutualisation d'espace a nécessité la mise en place d'un double portail formant un sas afin que l'ensemble de l'enceinte du centre de loisirs ne soit pas rendu accessible au public.



- | | |
|--|--------------------------|
| 1 Hall élémentaire/public | 8 Plonge/Batterie |
| 2 Hall maternel | 9 Local poubelle |
| 3 SAM restauration maternelle | 10 Office indépendant |
| 4 SAM restauration élémentaire ou Salle des fêtes accessible au public | 11 Vestiaires |
| 5 Jardin | 12 Sanitaires |
| 6 SAS livraison | 13 Vestiaires personnels |
| 7 Office de préparation | 14 Local technique |





Vue frontale de la façade EST

©sergio GRAZIA



Vue frontale de la façade EST - Cadrage sur l'accès au hall élémentaire/public par la coursive en balcon sur la Seine.

©sergio GRAZIA



Vue frontale sur la rampe d'accès en façade Nord.



Vue depuis la coursive d'accès au hall élémentaire/public.

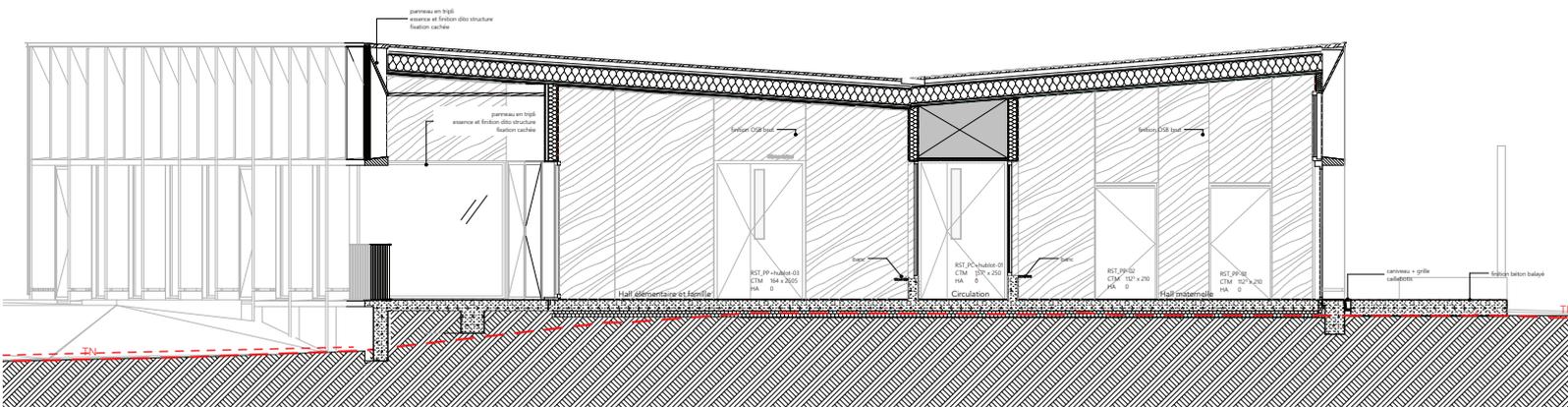
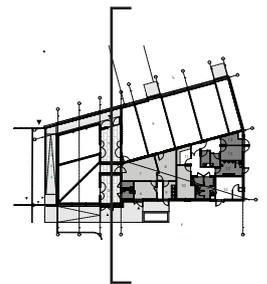


Vue depuis la coursière d'accès au hall élémentaire/public vers la Seine.



©sergio GRAZIA

Hall élémentaire/public en transparence sur le hall maternel.



Coupe sur les halls élémentaire/public et maternel.



©sergio GRAZIA

Salle à manger élémentaire/salle polyvalente 1.



©sergio GRAZIA

Salle à manger élémentaire/salle polyvalente 2.



Salle à manger maternelle vue vers la Seine.

©Charly Broyez



Salle à manger maternelle vue vers le coeur d'îlot.

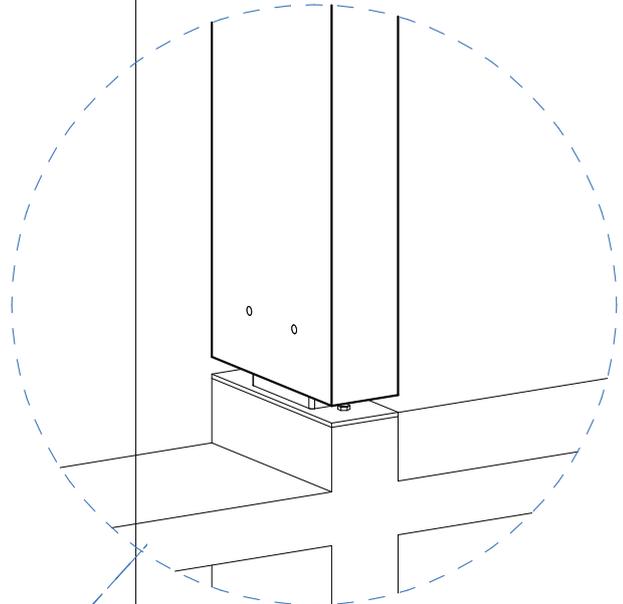
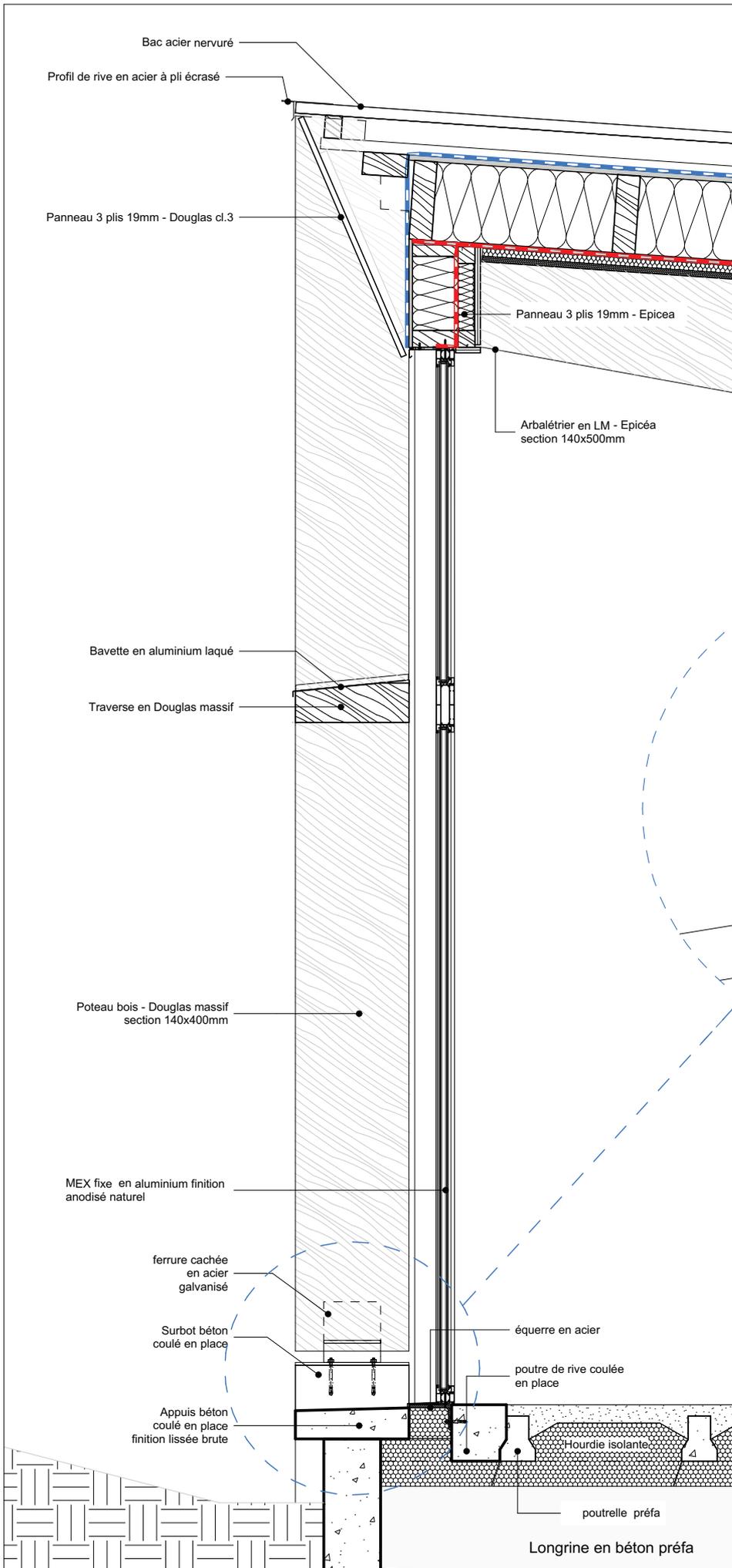
©Charly Broyez



Façade Ouest sur le coeur d'îlot. Accès au hall maternel.



Vue aérienne depuis le coeur d'îlot vers le restaurant.



CENTRE DE LOISIRS - SALLES D'ACTIVITES

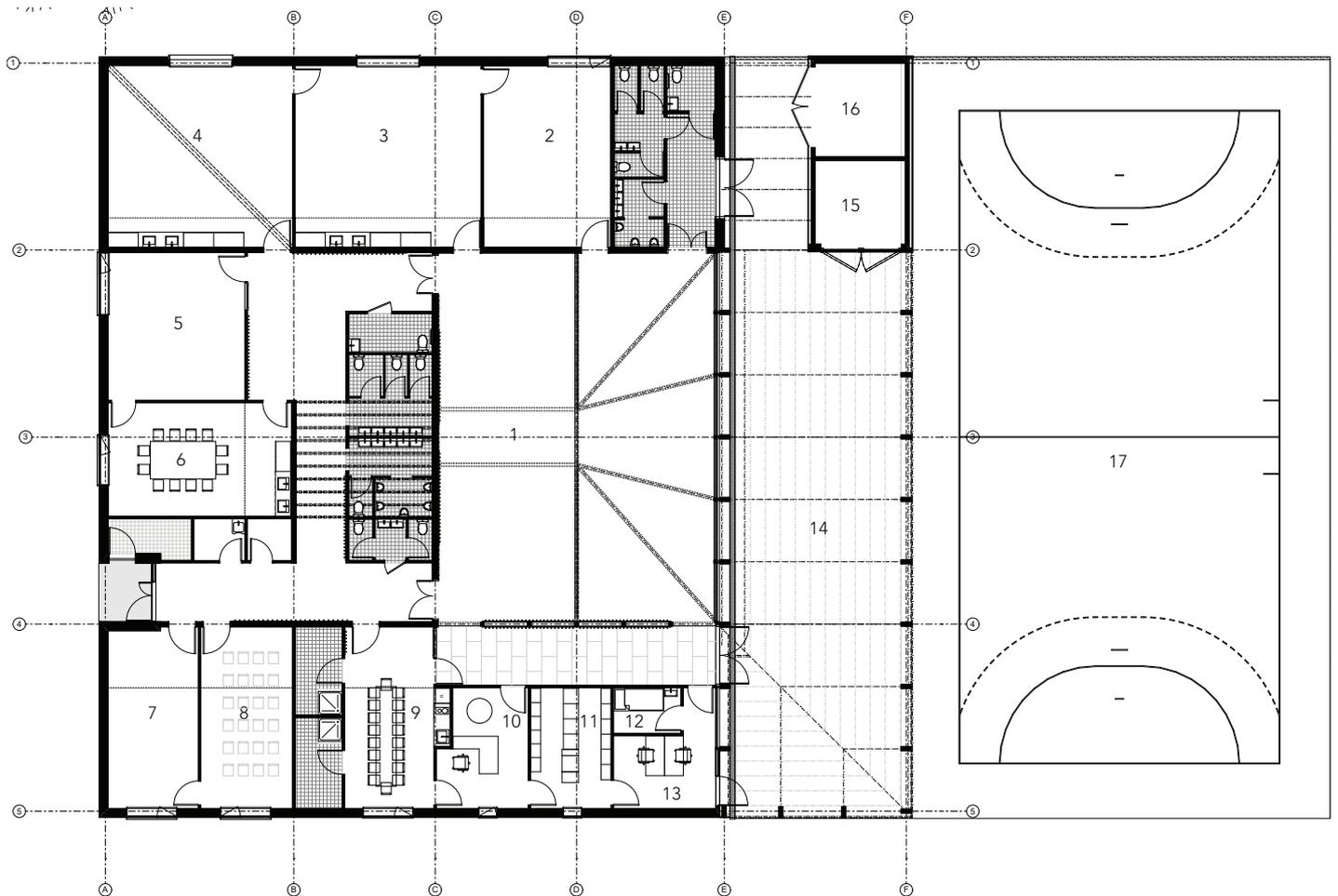


FONCTIONNEMENT

Le centre de loisirs s'implante en lieu et place d'ancien terrain de tennis dont le tiers de la surface a été préservé pour servir d'aire de jeux extérieure.

L'adaptabilité et la flexibilité attendues pour ces locaux ont dicté fortement le parti pris d'implantation et agencement des locaux du centre de loisirs. Conjugué au budget serré de l'opération, un travail sur la rationalité et la modularité a guidé le dessin du plan. Il se présente comme un carré ouvert sur le paysage à 360° articulé autour d'une grande salle polyvalente de 170 places au centre du bâtiment profitant d'éclairage zénithal et, à l'Est, d'un large panorama sur son environnement naturel à travers le préau de 220 m². Ce dernier forme le parvis du bâtiment qui par sa toiture inversée invite l'utilisateur à entrer. Le hall, réduit à une coursive longeant la grande salle centrale, dessert l'ensemble des locaux administratifs.

Les salles d'activités deservies par une circulation optimisée s'enroule autour de la grande salle centrale. Un soin particulier a été apporté afin de fluidifier au maximum les déplacements tout en apportant l'éclairage naturel dans la circulation à travers l'entrée secondaire mais aussi par la mise en œuvre de grands châssis vitrés fixes en second jour. Des locaux extérieurs de rangements pédagogiques referment le préau par la façade nord, intimisant l'accès aux sanitaires. Ils représentent à la fois l'extrémité et l'amorce d'une potentielle extension du bâtiment. Par simple extrusion vers l'Est, le bâtiment peut en effet s'étendre pour accueillir de nouvelles salles sans dénaturer le projet original et assure ainsi sa plus grande durée de vie.



- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| 1 Salle d'activités polyvalente | 9 Salle des animateurs |
| 2 Ludothèque | 10 Bureau de direction |
| 3 Salle Arts plastique 1 | 11 Règie |
| 4 Salle Arts plastique 2 | 12 Bobologie |
| 5 BCD | 13 Bureau direction adjoint |
| 6 Cuisine pédagogique | 14 Préau |
| 7 Salle d'activités | 15 Rangement extérieur |
| 8 Salle d'activités/projection | 16 Rangement pour jardin potager |
| | 17 Aire de jeux |





Vue depuis la cour (anciens terrains de tennis) - façade Est

©Sergio GRAZIA



Vue en façade Sud sur le préau.

©Sergio GRAZIA



©Charly Broyez

Vue frontale de la façade EST - le préau en premier plan - la salle polyvalente en transparence.



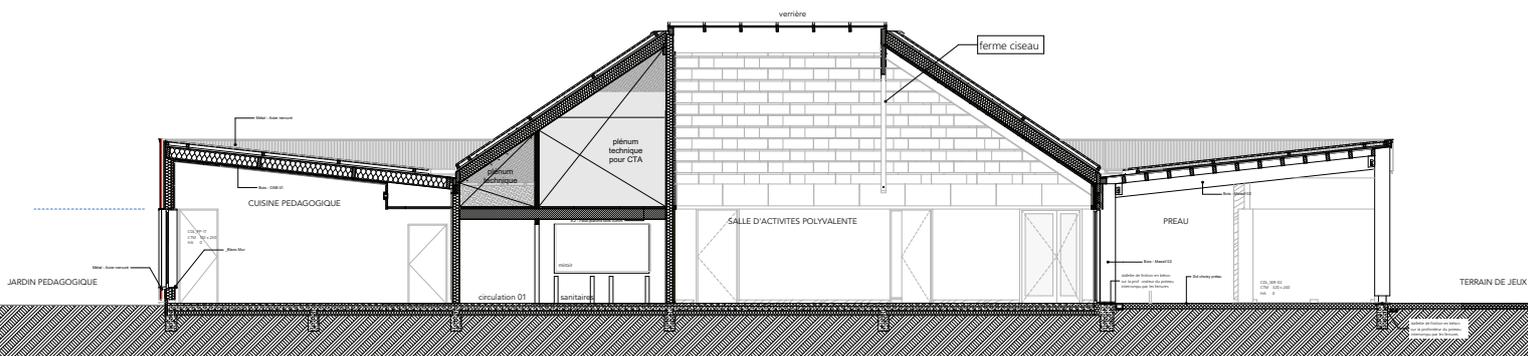
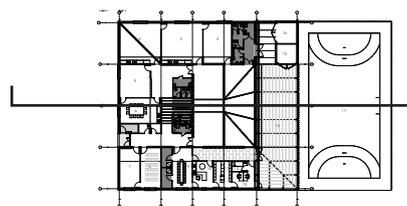
©Charly Broyez

Contrechamp depuis l'intérieur vers l'extérieur - cadrage sur la nature environnante



Salle polyvalente d'activités - éclairage zénithal.

©Charly Broyez



Coupe longitudinale sur le préau, la salle d'activités polyvalente, un bloc sanitaires et technique et la cuisine pédagogique.



Grande salle d'activités - éclairage zénithal - hall en coursive.



Grande salle d'activités - éclairage zénithal.



© Charly Broyez

Accès technique et personnel en façade Ouest.



©Charly Broyez

Salle des animateurs.



©Charly Broyez

Vue frontale de la façade Est - le préau en premier plan - la salle polyvalente en transparence.- entre chien et loup.



©Charly Broyez

Vue frontale de la façade Est - le préau en premier plan - la salle polyvalente et son dome- entre chien et loup.

PROJETS A VENIR



PAULINE ROLAND

Programme : Extension du lycée Pauline Roland
Localisation : Chevilly-Larue (94)
Maître d'ouvrage : Région IdF + IdF Construction Durable
Surface : 1.470 m²
Budget : 4 M€
Phase : chantier en cours / début 2022



LOGEMENTS PARIS XX^e

Programme : 52 logements
Localisation : Paris XX^e
Maître d'ouvrage : Ogic
Surface : 3.100 m²
Budget : 8M€
Phase : chantier en cours / Livraison 2022



ÉCOVILLAGE

Programme : 119 logements
Localisation : Île de la Marne, Noisy-le-Grand (93)
Maître d'ouvrage : Ville - EPFif - Est Ensemble
Surface : 7.900 m²
Budget : 17 M€
Phase : chantier en cours / Livraison 2022



GEORGES BRASSENS

Programme : Extension du lycée Georges Brassens
Localisation : Evry-Courcouronnes (91)
Maître d'ouvrage : Région IdF + IdF Construction Durable
Surface : 4.000 m²
Budget : 12,4 M€
Phase : chantier en cours/ Livraison 2022



PARÇAY-MESLAY

Programme : Équipement sportif
Localisation : Parçay-Meslay (37)
Maître d'ouvrage : Tours métropole et Parçay-Meslay
Surface : 2.011 m²
Budget : 3,1 M€
Phase : chantier en cours / Livraison 2022

OYAPOCK Architectes

14 rue de Bretagne

75003

+33 9 84 01 49 44

contact@oyapock-architectes.com

